

NPA : « L'argent public doit aller au public ! »

C'est « la gauche 100 % sociale et écologiste ». Et les membres de la liste varoise du NPA, le Nouveau parti anticapitaliste d'Olivier Besancenot, conduite par Yves Lacire, en ont un peu assez qu'on les interpelle systématiquement sur la candidate voilée du Vaucluse. « *On ne se prononce pas, les comités du NPA sont souverains. On en parlera lors de la grande réunion nationale du NPA le 27 mars.* » Yves Lacire et ses colistiers préférèrent évoquer leurs priorités pour la région Paca. Parmi lesquelles « *l'argent public qui doit aller au public* ». Donc les fonds publics doivent être réservés à l'enseignement public, à un service public de formation professionnelle.

Iter : une aberration

Et parmi les entreprises aidées par la Région, « *si l'une d'entre elles licencie ou délocalise, la collectivité doit récupérer ses fonds. Nous sommes de toute façon pour apporter d'abord une aide aux TPE et PME. Et aux projets sous forme de coopératives.* »



Les membres de la liste varoise du Nouveau parti anticapitaliste plaident notamment pour la gratuité et le développement des transports en commun, ainsi que pour la création d'un service public de l'eau.

(Photo P. BL.)

Côté écologie, les membres du NPA sont formels : « *La Région doit arrêter toute subvention à Iter, qui est une aberration écologique et un lieu de non-droit. Nous réclamons aussi la fermeture immédiate de la décharge du Balançan.* »

Le NPA plaide aussi pour la gratuité et le développement des transports en commun. Et pour la création d'un service public de l'eau. « *La remunicipalisation de l'eau est parfaitement réaliste. De nombreux*

ses communes, y compris de droite, y sont parvenues dans l'intérêt de tous. »

Aux électeurs qui s'interrogent sur le départ en ordre dispersé de l'extrême-gauche en Paca, les membres du NPA expliquent que, de leur côté, « *ils ont tout tenté au niveau régional pour y parvenir* ». Mais en vain. Enfin, Yves Lacire et son équipe sont formels : « *Nous sommes contre le cumul des mandats et l'enrichissement des élus.* »

M. M.